

Flux d'actifs et de revenus



Des navettes domicile-travail avec l'extérieur du territoire moins fréquentes qu'ailleurs

Au regard des comportements observés dans des espaces comparables, les actifs résidant au sein du Pays du Bocage travaillent davantage au sein de leur territoire de résidence qu'à l'extérieur de celui-ci. Les emplois du territoire sont également plus fréquemment occupés par des résidents. Les migrations domicile-travail entrantes, concernant des actifs qui travaillent dans le Pays du Bocage et résident à l'extérieur, compensent presque les flux en sens inverse. Mais les navettes sortantes se développent plus rapidement que les navettes entrantes, ce qui provoque une légère détérioration du solde de ces navettes. Les principaux échanges sont tournés vers le nord du Pays du Bocage, avec la CC Intercom de la Vire au Noireau.

Un marché local du travail relativement autonome

Les résidents du Pays du Bocage qui occupent un emploi travaillent très majoritairement dans ce territoire (81 % en 2017). Cette proportion de travailleurs stables ► **définitions** est nettement supérieure à celle de chacun des territoires de comparaison (56 % en moyenne), quelles que soient les catégories socioprofessionnelles et les tranches d'âge. Seuls 19 % des actifs en emploi résidant dans le Pays du Bocage travaillent donc à l'extérieur en 2017 ► **figure 43**. De façon symétrique, moins d'un emploi local sur cinq est occupé par un actif qui réside à l'extérieur du territoire (18,5 % en 2017). Cette part est, à nouveau, la moins élevée parmi les territoires de comparaison pour lesquels elle s'établit en moyenne à 28 %. Avec 6 410 sortants et 6 160 entrants en 2017, le solde des navettes domicile-travail est donc légèrement déficitaire. Dans un contexte de développement global des mobilités domicile-travail dans tous les territoires, les sorties du Pays du Bocage ont davantage augmenté que les entrées (respectivement + 500 et + 200 entre 2007 et 2017). Initialement en très léger excédent, le solde des navettes est ainsi devenu légèrement négatif de 250 navetteurs en 2017.

Des flux de navettes domicile-travail principalement tournés vers le nord du Pays du Bocage

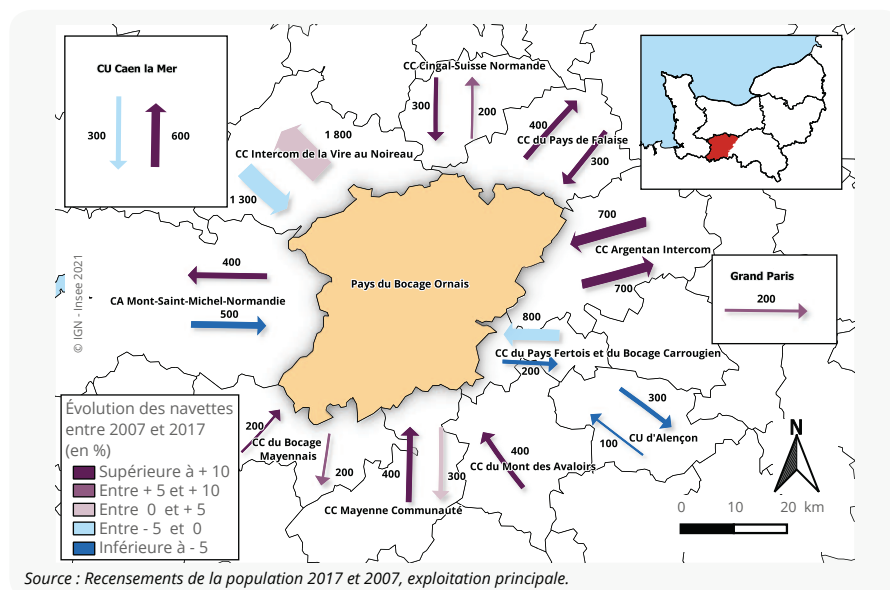
Une partie des actifs résidant au sein du Pays du Bocage travaille dans des établissements localisés dans les territoires contigus, voire plus éloignés comme le Grand Paris ► **figure 44**.

► 43. Indicateurs relatifs aux navettes domicile-travail du Pays du Bocage en 2017

	2017	2007	Évolution 2007 - 2017
Stables (1)	27 159	30 390	- 3 231
Sortants (2)	6 410	5 911	+ 499
Entrants (3)	6 160	5 969	+ 191
Solde des navettes (3) - (2)	-250	58	- 308
Emploi au lieu de travail (1) + (3)	33 319	36 359	- 3 040
Emploi au lieu de résidence (1) + (2)	33 569	36 301	- 2 732
Taux de stables (1) / ((1) + (2))	80,9	83,7	- 2,8
Taux de sortie (2) / ((1) + (2))	19,1	16,3	+ 2,8
Taux d'entrée (3) / ((1) + (3))	18,5	16,4	+ 2,1

Lecture : En 2017, parmi les 33 569 personnes occupant un emploi et résidant dans le Pays du Bocage, 27 159 travaillent dans ce territoire (stables) et 6 410 à l'extérieur (sortants). À l'inverse, 6 160 personnes occupent un emploi dans le Pays du Bocage mais n'y résident pas (entrants). Le solde entre ces navettes domicile-travail entrantes et sortantes est ainsi négatif de 250 personnes en 2017. Au total, 33 319 personnes occupent un emploi dans le Pays du Bocage, qu'elles y résident ou non. Parmi les personnes résidant dans le territoire et occupant un emploi, 80,9 % d'entre elles travaillent dans le territoire (taux de stables) et 19,1 % en sortent pour travailler (taux de sortie). Parmi les personnes travaillant dans un établissement de ce territoire, 18,5 % d'entre elles résident à l'extérieur (taux d'entrée).
Source : Recensements de la population 2017 et 2007, exploitations principales.

► 44. Flux de navetteurs entre le Pays du Bocage et les EPCI limitrophes en 2017 et évolution 2007-2017

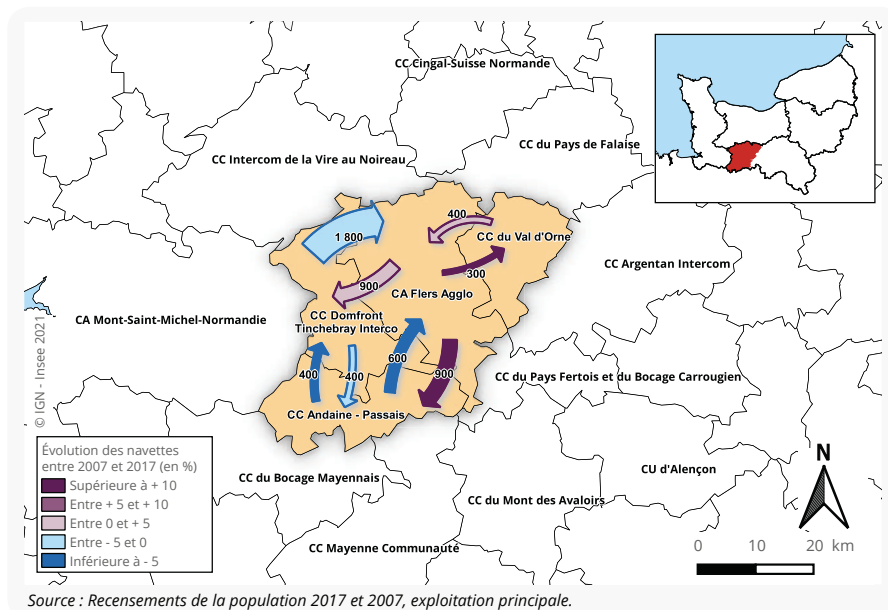


À l'inverse, les employeurs du territoire accueillent en partie une main d'œuvre qui réside à l'extérieur. Les principaux flux de ces migrations alternantes sont tournés vers le nord du Pays du Bocage, avec la CC Intercom de la Vire au Noireau, notamment les communes de Condé-en-Normandie et de Vire Normandie. En 2017, 1 800 actifs résidant sur le territoire étudié vont travailler dans cet EPCI et 1 300 personnes effectuent le trajet inverse. Mais 700 actifs se rendent aussi dans la CC Argentan Intercom et 600 dans la CU Caen la Mer.

Entre 2007 et 2017, les flux sortants et à destination de chacun des EPCI limitrophes s'accroissent, excepté vers la CC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien, ou encore la Communauté urbaine (CU) d'Alençon, des territoires au sein desquels l'emploi s'est replié de 15 % et de 7 % au cours de cette période. Dans le même temps, les flux entrants depuis la CC Intercom de la Vire au Noireau et la CC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien, les plus importants en volume, diminuent. Mais certains flux, moins volumineux, progressent, notamment depuis la CC Cingal Suisse Normande et la CC du Pays de Falaise.

Au-delà des échanges avec les territoires limitrophes, les navettes domicile-travail sont également nombreuses entre les quatre EPCI qui composent le Pays du Bocage. Parmi ceux-ci, les principaux flux s'opèrent entre la CA Flers Agglo

► 45. Flux de navetteurs entre les EPCI du Pays du Bocage en 2017 et évolution 2007-2017



et la CC Domfront Tinchebray Interco. Le premier territoire attire 1 800 actifs résidant dans le second, attirés notamment par les grands établissements industriels et de services du Pays du Bocage, qui sont principalement situés à Flers ou à proximité ► **figure 45**. Le flux symétrique, de la CA Flers Agglo vers la CC Domfront Tinchebray Interco concerne 900 personnes. Les échanges sont également denses entre la CA Flers Agglo et la CC Andaine - Passais, une résultante

de la proximité géographique de La Ferté Macé avec Rives d'Andaine et Bagnoles de l'Orne Normandie, des communes offrant plusieurs milliers d'emplois. Au sein même de la CA Flers Agglo, les flux entre les unités urbaines de Flers et de La Ferté Macé, principaux pôles d'emplois du territoire, sont également importants et concernent une centaine de navetteurs de part et d'autre.

Capter des salaires : un enjeu pour les territoires

Le niveau de vie des habitants du Pays du Bocage est moins élevé que celui des résidents d'espaces comparables, conséquence de salaires inférieurs et d'une part importante des pensions de retraites dans le revenu des ménages, dans ce territoire qui compte un tiers d'ouvriers et plus d'un tiers de retraités.

En 2017, les établissements du territoire ont versé 589 millions d'euros de salaires, dont les trois quarts à des résidents. Mais par le jeu des navettes domicile-travail, le Pays du Bocage reçoit davantage de masse salariale qu'il n'en sort, avec un solde excédentaire de 17 millions d'euros en 2017.

À l'échelle des EPCI, les deux tiers des salaires des résidents de la CA Flers Agglo sont gagnés dans ce même territoire, car il possède des pôles d'emploi importants. Cette proportion est de moins d'un tiers dans la CC Domfront Tinchebray Interco, et d'un quart dans la CC du Val d'Orne, des territoires dépendant de marchés du travail extérieurs à ces EPCI, situés dans le Pays du Bocage ou au-delà.

Des disparités de niveaux de vie au sein du territoire

En 2017, le niveau de vie médian ► **définitions** des habitants du Pays du Bocage s'élève à 19 380 euros, un niveau inférieur de 1 160 euros à celui du référentiel de comparaison. Les niveaux de vie sont plus élevés dans les communes périurbaines proches de Flers ► **figure 46** que dans la commune de Flers elle-même en raison notamment de la présence dans cette ville de quartiers de la politique de la ville (Saint-Michel et Saint-Sauveur). La plupart des communes dont le niveau

de vie des habitants est moins élevé se concentrent dans la CC Andaine - Passais, à l'exception notable de Bagnoles de l'Orne Normandie.

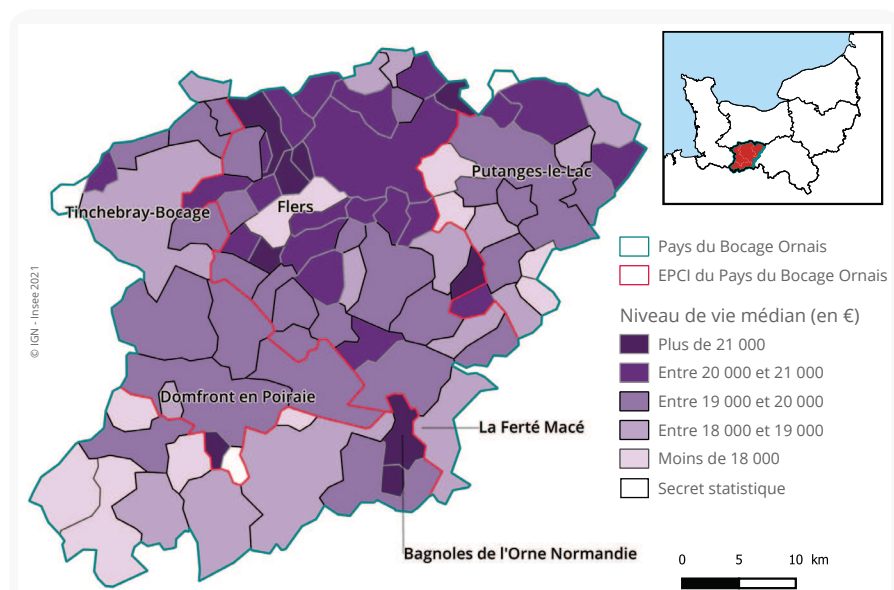
Pour autant, le niveau de vie, en euros courants ► **définitions**, augmente à un rythme comparable dans le Pays du Bocage et dans les territoires de comparaison (+ 7,0 % et + 7,5 % entre 2012 et 2017) ► **figure 47**. Le niveau de vie médian progresse à un rythme proche dans chaque EPCI, au sein des villes comme des communes rurales. Cette croissance est un peu moins élevée

dans l'unité urbaine de La Ferté Macé (+ 4,9 %). Cette ville a en effet connu le repli de l'emploi, pour ses résidents, le plus marqué entre 2007 et 2017 parmi les pôles urbains du territoire étudié (- 22 %).

Un poids important des pensions de retraite

Si le niveau de vie médian est moins élevé dans le Pays du Bocage, c'est le fait d'un moindre poids des revenus salariaux dans le revenu disponible des ménages. En 2017, les salaires apportent 54 % de ce

► 46. Revenu médian des ménages par commune et par unité de consommation en 2017



► 47. Évolution du revenu médian des ménages par unité de consommation entre 2012 et 2017

	Niveau de vie médian		Évolution 2012-2017	
	2012	2017	En niveau	En %
Pays du Bocage Ornaïs	18 110	19 380	+ 1 270	+ 7,0
CA Flers Agglo	18 170	19 430	+ 1 260	+ 7,0
Unité urbaine de Flers	17 450	18 710	+ 1 260	+ 7,2
Unité urbaine de La Ferté Macé	17 460	18 320	+ 860	+ 4,9
CC Andaine - Passais	18 090	19 320	+ 1 230	+ 6,8
Unité urbaine de Bagnoles de l'Orne	20 150	21 450	+ 1 300	+ 6,4
CC Domfront Tinchebray Interco	17 970	19 260	+ 1 290	+ 7,2
Unité urbaine de Tinchebray-Bocage	17 590	18 810	+ 1 220	+ 6,9
Unité urbaine de Domfront en Poiraise	18 410	19 790	+ 1 380	+ 7,5
CC du Val d'Orne	17 920	19 230	+ 1 310	+ 7,3
Territoires de comparaison	19 110	20 540	+ 1 430	+ 7,5

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abri.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2012 et 2017.

► 48. Décomposition du revenu des ménages en 2017

	Pays du Bocage Ornaïs	CC Domfront Tinchebray Interco	CA Flers Agglo	CC Andaine - Passais	CC du Val d'Orne	Territoires de comparaison	Territoires de comparaison isolés
Part des revenus d'activité dans le revenu disponible, dont :	62,3	62,8	63,0	57,1	66,1	67,8	65,0
Part des salaires et traitements dans le revenu disponible	53,6	53,8	55,0	47,2	55,3	59,2	56,5
Part des indemnités de chômage dans le revenu disponible	2,8	2,5	3,0	2,2	3,0	3,2	3,4
Part des revenus des activités non salariées dans le revenu disponible	5,9	6,5	5,0	7,7	7,8	5,4	5,1
Part des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible	35,9	34,6	35,8	39,5	31,9	32,4	34,7
Part des revenus du patrimoine et autres revenus dans le revenu disponible	9,4	9,7	8,5	12,9	10,1	8,8	8,7
Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible, dont :	5,7	5,6	6,1	4,4	5,0	5,5	6,0
Part des prestations familiales dans le revenu disponible	2,4	2,4	2,5	1,9	2,5	2,4	2,4
Part des minima sociaux dans le revenu disponible	2,0	1,9	2,1	1,5	1,6	1,9	2,2
Part des prestations logement dans le revenu disponible	1,3	1,3	1,5	1,0	0,9	1,2	1,3
Part de l'ensemble des impôts dans le revenu disponible	-13,3	-12,7	-13,4	-13,9	-13,1	-14,5	-14,4

Lecture : Les cases surlignées en orangé (respectivement en bleu) identifient les types de revenus qui sont plus présents (respectivement moins présents) dans le territoire concerné.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017.

revenu, soit près de six points de moins que dans les territoires de comparaison ► **figure 48**. Cet écart résulte, en premier lieu, d'une structure différente des catégories socioprofessionnelles des salariés. En effet, les ouvriers, catégorie moins bien rémunérée, sont davantage présents dans le Pays du Bocage que dans le référentiel (32 % contre 26 %), au détriment des cadres et professions intermédiaires. En second lieu, et bien que les ouvriers non qualifiés soient légèrement mieux rémunérés dans le Pays du Bocage, les rémunérations sont généralement moins élevées dans ce territoire que dans le référentiel pour la quasi-totalité des catégories socioprofessionnelles.

En outre, la population du Pays du Bocage étant vieillissante, la proportion de retraités y est plus importante et la part des pensions de retraites dans le revenu disponible des ménages atteint 36 %, soit quatre points de plus que dans le référentiel. En 2017, les retraités représentent en effet 37 % des habitants de 15 ans ou plus, six points de plus que dans les territoires de comparaison. Les revenus proviennent aussi davantage des activités non salariées, plus importantes dans le Pays du Bocage (13 % contre 12 % en 2017), traduction logique du poids de l'agriculture dans l'économie locale. Les prestations sociales apportent 6 % du revenu disponible des ménages, comme dans les territoires de comparaison, dont 42 % proviennent des prestations familiales, 35 % des minima sociaux et 23 % des prestations liées au logement. Cette moindre part des revenus d'activité dans le revenu disponible des ménages concerne particulièrement la CC Andaine - Passais, dans laquelle plus de la moitié du revenu disponible est issue soit des pensions de retraite, soit des revenus du patrimoine. Les revenus d'activité non salariées sont aussi plus présents dans ce territoire, tout comme dans la CC du Val d'Orne.

Les trois quarts des salaires versés par les établissements du Pays du Bocage le sont à des actifs qui y résident

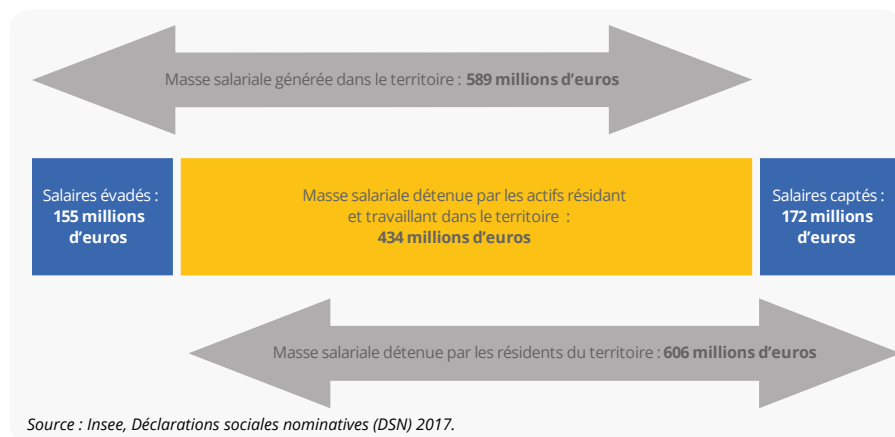
Sur les 606 millions d'euros de salaires versés aux résidents du Pays du Bocage en 2017, 434 millions le sont par des établissements du territoire ► **figure 49** et 172 millions par des établissements situés à l'extérieur (salaires captés). Ces 172 millions d'euros de salaires captés représentent 28 % des salaires versés aux ménages de ce territoire, dont 6 % proviennent de la CC Intercom Vire au Noireau, 4 % de la CU Caen la Mer et 3 % de la CU d'Alençon. Ainsi, 72 % des salaires des résidents du Pays du Bocage sont gagnés sur place, une proportion supérieure de 32 points à celle des territoires de comparaison, et qui traduit son autonomie en matière de revenus. À l'inverse, parmi les 589 millions d'euros de salaires versés la même année par des employeurs du Pays du Bocage, 155 millions sortent de ce territoire, versés à des salariés résidant à l'extérieur (salaires évadés). Par le jeu des navettes domicile-travail, le Pays du Bocage reçoit par conséquent davantage de masse salariale qu'il n'en sort, avec un solde excédentaire

de 17 millions d'euros en 2017. En effet, les actifs sortants, apportant leur salaire dans le Pays du Bocage, sont plus nombreux que les actifs entrants, dont les salaires quittent ce territoire (respectivement 6 400 et 6 150 en 2017). Pourtant, les entrants sont davantage des cadres, une catégorie d'actifs mieux rémunérée.

Le Pays du Bocage : un carrefour de ressources

Selon les EPCI, la répartition de la masse salariale des résidents entre salaires gagnés sur place et à l'extérieur est très variable. Dans la CA Flers Agglo, les deux tiers des salaires des résidents sont gagnés sur place, grâce notamment aux deux principaux pôles d'emplois du Pays du Bocage que sont Flers et La Ferté Macé. À l'inverse, chacun des trois autres EPCI est très dépendant des revenus captés à l'extérieur de son territoire, moins de la moitié des salaires des résidents étant versés par des établissements locaux. Cette proportion n'est même que d'un quart dans la CC du Val d'Orne. Dans ce territoire, 54 % des salaires des résidents sont versés par des établissements situés en dehors du Pays du Bocage Ornaïs,

► 49. Les différents concepts de masse salariale : l'exemple du Pays du Bocage



notamment dans la CC du Pays de Falaise et la CC Argentan Intercom ► **figure 50**. Symétriquement, une partie des salaires versés par les employeurs locaux le sont à des salariés qui ne résident pas dans ces territoires. Dans chacune des trois communautés de communes du Pays du Bocage, plus de la moitié des masses salariales versées par des employeurs locaux s'évade ainsi de chacun de ces territoires ► **figure 51**.

Finalement, le montant des salaires versés par les établissements de la CA Flers Agglo à des non-résidents (salaires évadés) est supérieur de 26 millions d'euros en 2017 à celui des salaires gagnés à l'extérieur par des résidents (salaires captés). Les salaires versés par les établissements de ce territoire constituent ainsi pour partie des revenus destinés à ses voisins. La CA Flers Agglo attire en effet de nombreux navetteurs, résidant notamment dans la CC Domfront Tinchebray Interco.

À l'inverse, dans la CC Domfront Tinchebray Interco seuls 30 % des salaires des résidents sont gagnés sur place et le montant des salaires captés est deux fois plus important que celui des salaires

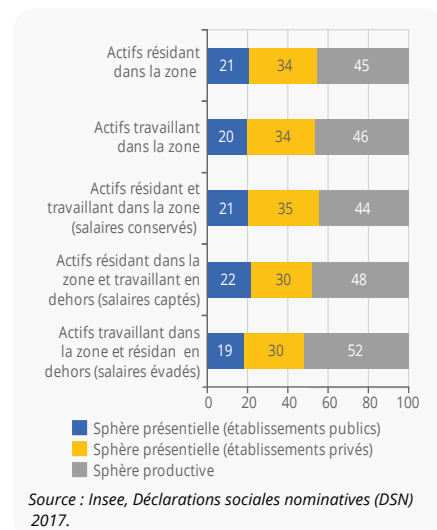
évadés. Ce territoire est en effet fortement dépendant de revenus gagnés à l'extérieur, notamment dans la CA Flers Agglo, dont il retire 35 % des salaires de ses résidents, soit plus que la masse salariale gagnée sur place par ses résidents (30 %). Dans la CC Andaine - Passais, quant à elle, les salaires captés compensent presque les salaires évadés.

Les salaires versés par la sphère productive sont plus « mobiles » entre les territoires

Les salariés résidant et travaillant dans le Pays du Bocage retirent un peu plus de la moitié (56 %) de leurs revenus de la sphère présente ► **définitions** ; ► **figure 52**, tournée vers la satisfaction des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes ► **définitions**. Les navetteurs, quant à eux, tirent davantage leurs revenus salariaux de la sphère productive, orientée vers la production de biens et de services non destinés à une consommation locale. Ainsi, légèrement plus de la moitié (52 %) des salaires des actifs travaillant dans le Pays du Bocage et résidant à l'extérieur relève de cette sphère.

Par ailleurs, la sphère productive contribue davantage à la richesse dégagée ► **définitions** dans le Pays du Bocage que dans les territoires de comparaison (54 % contre 50 % ; ► **figure 53**), en lien avec sa spécificité industrielle. Cette prédominance de la sphère productive s'observe en particulier dans les trois communautés de communes. ●

► 52. Répartition de la masse salariale par sphère d'activité en 2017, en %



► 50. Répartition de la masse salariale des résidents des EPCI du Pays du Bocage par lieu de travail en 2017

Lieu de résidence	Lieu de travail					Masse salariale totale au lieu de résidence (%)	Masse salariale totale au lieu de résidence (k€)
	CA Flers Agglo	CC Andaine Passais	CC Domfront Tinchebray Interco	CC du Val d'Orne	Hors Pays du Bocage Ornaïs		
CA Flers Agglo	65	4	4	1	26	100	383 040
CC Andaine Passais	18	46	8	0	28	100	75 690
CC Domfront Tinchebray	35	6	30	0	29	100	110 080
CC du Val d'Orne	18	1	1	26	54	100	36 660
Masse salariale totale au lieu de travail (k€)	409 130	79 840	72 600	27 090	///	///	///

Source : Insee, Déclarations sociales nominatives (DSN) 2017.

► 51. Les flux de salaires dans les EPCI du Pays du Bocage en 2017

	CA Flers Agglo	CC Andaine Passais	CC Domfront Tinchebray Interco	CC du Val d'Orne	Pays du Bocage Ornaïs
Salaires conservés dans la zone (millions d'€)	248	35	33	9	434
Salaires évadés (millions d'€)	161	45	39	18	155
Part des salaires évadés sur les salaires au lieu de travail (%)	39	56	54	65	26
Salaires captés (millions d'€)	135	41	77	27	172
Part des salaires captés sur les salaires au lieu de résidence (%)	35	54	70	74	28
Solde salaire captés - salaire évadés (millions d'€)	-26	-4	37	10	17
Rapport salaires captés / salaires évadés	0,8	0,9	1,9	1,5	1,1

Source : Insee, Déclarations sociales nominatives (DSN) 2017.

► 53. Répartition de la richesse créée par sphère d'activité en 2017, en %

